

DEMANDE INDIVIDUELLE D'AUTORISATION D'ABSENCE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

Nom - Prénom : _____

Grade et Fonction : _____

Établissement : _____

À Madame la Rectrice / Madame la Cheffe de service / Monsieur le Chef de service ¹

S/C de ² : _____

Conformément aux dispositions³ :

- du droit à congé pour formation syndicale de tous les agents des trois fonctions publiques : Art L 215-1 du code général de la Fonction Publique et sa partie réglementaire ; Dispositions propres à la fonction publique d'État : articles [R215-6](#) et [R215-7](#),
- de l'article L. 21451-5 à L.2145-13, R22145-3 à L2145-6; R3142-52 et R3142-53. du Code du Travail, pour les salariés de droit privé,

j'ai l'honneur de solliciter un congé⁴

du : _____

au : _____

pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Rennes.

Il est organisé par la FSU, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).

à ⁵ _____ le _____

Signature

¹Rayer les mentions inutiles

²Nom et qualité du chef de service (chef d'établissement, IEN de secteur ...) ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique soit « sous couvert de » (s/c de)

³Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation

⁴Ne faire figurer que les dates et demi-journées donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

⁵A déposer auprès du chef de service au moins 30 jours avant le début du stage.